

# LA COOPÉRATION DES IDÉES

UNIVERSITÉ POPULAIRE (Fondée le 23 avril 1898)

Siège Social : 157, Faubourg St-Antoine, PARIS (XI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>.)

Enseignement supérieur populaire. — Education sociale. — Conférence tous les soirs. — Théâtre et Concerts tous les dimanches. — Cours. — Bibliothèque.

(Chaque personne qui contribuera à notre œuvre par une souscription annuelle de **10 francs** au moins aura droit à une carte d'entrée permanente à l'U. P. Elle recevra, en outre, régulièrement, la revue la *Coopération des Idées* dont chaque N<sup>o</sup> aura un supplément consacré à l'U. P., publiant le programme de ses soirées et le relevé mensuel de sa situation financière et morale).

*Cher Monsieur,*

J'ai communiqué la lettre du Ministre des  
Commerce à M. Chailley Bert qui sollicite  
pour moi la mission en question. Je voulais  
avoir sa réponse pour vous écrire.

Comme vous le savez, ce n'est pas  
au Commerce que la mission a été  
demandée, mais aux Colonies. M. Deumegat  
nous l'a accordée aussitôt. Seulement,  
comme il ne dispose pas de fonds  
suffisants, il nous avait conseillé  
de nous adresser au Commerce pour  
avoir le complément, et avec son  
consentement M. Chailley Bert avait  
utilisé votre lettre auprès de M. Bascillon.  
Voilà pour quoi nous voyez en une

repons de celui-ci, alors que votre  
lettre était destinée au Comité des  
des Colonies.

Actuellement, il ne s'agit  
donc plus que d'obtenir du Comman  
de verser les 500 fr dont il dispose  
aux Colonies. Si vous pouvez nous  
appuyer directement auprès de M.  
Cramblot pour cela, je vous en serais  
très obligé. J'en ai le regret, auprès  
de M. Doumergue nous avons eu  
casse gagnée dès le premier jour. Le  
retard et les complications ne permettent  
que de ce petit détail financier. Tout  
de même, j'espère m'embarquer  
pour Marseille le 3 octobre.

Puis que vous avez la bonté de  
me traiter en ami, j'en suis sûr  
quelques explications, et je vous  
prie de m'excuser d'avoir différé  
jusqu'ici pour vous les donner.

J'ai quitté le secretariat de  
l'Union pour l'action morale le  
1<sup>er</sup> avril dernier. Je n'avais pas d'autre

moyens d'existence. Sans doute, j'aurais  
pu trouver autre chose; mais l'U. P.  
ne me permettait pas de chercher  
bien sérieusement, et, si j'avais trouvé,  
il m'eût fallu choisir entre ma fonction  
nouvelle et l'U. P. J'ai fait là quelques  
expériences désolantes.

Ce n'est pas tout. Depuis deux  
ans, j'eusse avoué souffert tout ce qu'il est  
possible de souffrir. J'en aurais trop  
long à vous dire. Pardon.

En pleine crise intellectuelle et  
morale, ne sachant plus où me  
diriger, doutant de tout ce que j'avais  
aimé jusqu'alors, j'ai pris la résolution,  
pour ne pas en venir au suicide, de  
partir respecté en air, mais loin, avec  
un nouveau champ d'activité.

On m'avait conseillé le Combrin.  
J'ai été trouver M. Pontarion qui  
m'avait promis de me caser lui-même,  
soit dans l'industrie, soit dans  
l'administration. J'avais accepté  
avec joie. Mais le bruit de mon

départ s'était répandu. J'ai suis peu  
aimable, vous le savez, et, je vous l'avoue,  
je ne me connaissais pas toutes les  
sympathies qui se sont réunies à l'U. P.  
On m'a pressé. M. Chailley Bert est  
intervenu. Finalement, j'ai accepté  
de demander une mission au lieu  
d'un poste définitif. En tout cas, cela  
me permettra, si-bas, de me rendre  
compte de ce qu'il y a à faire, car  
j'espère bien y retourner ensuite. Mo-  
nie est finie maintenant. Si-bas, je  
pourrais encore être utile à quelque  
chose.

Vous comprendrez pourquoi j'hésitais  
à vous donner ces explications. Rien  
me vient plus pénible que de cerner  
ma misère. Ceux qui ont une foi sont bien heureux.

Veuillez agréer, cher Maman,  
l'expression de ma vive reconnaissance  
et d'un respectueux sympathie

Scherrer